



Promotion de la réactivité du système juridique et judiciaire



Pourquoi devrions-nous rendre les systèmes juridiques et judiciaires plus inclusifs, plus réactifs et plus équitables?

Pour que l'expérience de la justice soit la même pour toute personne survivante de VFG, quelle que soit son identité et son lieu de résidence.

Les systèmes juridiques et judiciaires doivent tenir compte des réalités vécues par les personnes survivantes et les protéger contre tout nouveau préjudice.



Nous recommandons aux gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux **34 actions politiques immédiates, à court, moyen et long terme** qui vont améliorer:

- ★ Les protections et les résultats pour les personnes survivantes
- ★ La responsabilité du gouvernement en matière de droits de la personne, de préjugés raciaux et de violence sur le lieu de travail
- ★ Les ressources pour les conseils et la représentation juridiques

Cette feuille de route couvre des domaines aussi essentiels que:

- l'éducation des membres du personnel juridique et judiciaire
- les droits de la personne
- la condamnation et l'incarcération
- le droit de la famille
- la représentation légale
- le travail
- l'immigration
- les réponses/soutiens communautaires
- la responsabilisation des systèmes

Étant donné que les structures juridiques et de justice jouent un rôle crucial pour

- établir des précédents
- avoir un impact sur d'autres systèmes
- influencer les normes sociétales et les programmes de l'État,

la création d'un Canada sans VFG par le biais du PAN implique la transformation de ces systèmes afin qu'ils servent mieux les personnes survivantes, tout en sanctionnant négativement la violence de manière plus efficace et cohérente.

FEUILLE DE ROUTE POUR LE

Plan d'action national

sur la violence faite aux femmes et la violence fondée sur le genre